**Zeitschrift:** Museum Helveticum : schweizerische Zeitschrift für klassische

Altertumswissenschaft = Revue suisse pour l'étude de l'antiquité

classique = Rivista svizzera di filologia classica

Herausgeber: Schweizerische Vereinigung für Altertumswissenschaft

**Band:** 37 (1980)

Heft: 4

**Artikel:** Problèmes de la formation délocutive des mots

Autor: Darms, Georges

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-29128

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 03.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# MUSEUM HELVETICUM

Vol. 37 1980 Fasc. 4

## Problèmes de la formation délocutive des mots

Par Georges Darms, Fribourg

Dans un article intitulé «Les verbes délocutifs», Benveniste<sup>1</sup> a attiré l'attention sur quelques verbes dérivés ou composés qui ont une particularité sémantique commune: leur valeur sémantique ne s'explique pas par la signification et par la fonction des éléments constitutifs, mais seulement par la valeur d'un de ces éléments en tant qu'élément de la langue parlée, par sa valeur locutive. La signification de quirit-āre, par exemple, «crier au secours», ne s'explique pas par la sémantique et la fonction usuelle de quirit- et -āre, ce qui aurait dû donner une signification comme «accomplir les fonctions de quirite» ou «être quirite», parallèlement à eques «cavalier» et equitare «accomplir les fonctions d'un cavalier», c.-à-d. «aller à cheval», ou encore «être cavalier», «servir dans la cavalerie»; ou miles «soldat» - militare «être soldat» et «combattre», etc. quiritare comme verbe dérivé de quirites est plutôt à rapprocher, à cause de sa signification, de l'exclamation porro quirites. porro quirites est un appel au secours, dont la première attestation est chez Labérius dans Macr. Sat. 2, 7: porro quirites, libertatem perdimus «en avant, citoyens, nous perdons la liberté». Cet appel pourrait bien être plus ancien, comme l'a déjà supposé Schulze, Kleine Schriften 179, avec des arguments que j'omets ici. Toutefois, il faut aussi signaler qu'on ne trouve ni porrō quirites ni quiritare chez Plaute ou Térence, bien qu'on puisse les y attendre du fait de la thématique et du style des comédies. L'ancienneté de cette exclamation ne se laisse donc pas prouver. Une autre difficulté de l'explication de quiritare comme verbe dérivé de l'exclamation porrō quiritēs est que, dans sa première attestation, Lucilius chez Nonius, éd. Marx frg. 262, le verbe quiritare a déjà le sens de «crier, faire du bruit avec la voix», donc à peu près la même signification que les formes prises par ses suc-

- \* Cet article est une version remaniée d'une conférence tenue à Lausanne le 27 mai 1978. Je remercie M. le professeur M. Piérart et M. J.-G. Schafer d'avoir relu mon manuscrit et de m'avoir fait d'utiles suggestions.
- 1 Studia philologica et litteraria in honorem L. Spitzer, éd. A. G. Hatcher et K. L. Selig (Berne 1958) 57-63 = E. Benveniste, Problèmes de linguistique générale, t. I (Paris 1966) 277-285 (= Benveniste, Problèmes). Ne sont pas pris en considération ici les verbes dérivés d'interjections, cf. Benveniste, Problèmes 285, qui les distingue des verbes délocutifs, parce qu'ils n'ont pas pour base un signifiant, au contraire de H. E. Breekle, Sprachwissenschaft 1 (1976) 367-369, qui plaide l'intégration de ces verbes dans le domaine des verbes délocutifs.

cesseurs dans les langues romanes, frç. crier, it. gridare etc., au lieu du sens attendu de «crier au secours» qu'on trouve par exemple encore chez Tite-Live. Malgré les difficultés que représente le fait que quiritare soit attesté avant l'exclamation porrō quiritēs et que quiritāre ait dès sa première apparition le sens plus vaste de «crier», l'explication de quiritāre comme verbe délocutif de porrō quiritēs me paraît concluante, vu le sens de ce verbe. Cette étymologie de quiritāre est d'ailleurs déjà soutenue par les grammairiens latins, notamment par Varron, Ling. lat. 6, 68: quiritare dicitur is qui quiritum fidem clamans inplorat «quiritāre se dit de celui qui implore en criant la protection des quirites». Ernout-Meillet, Dict. Et. Langue Lat. 559 s.v. quiritō estiment, au contraire, que «L'explication de Varron (...) n'est sans doute qu'une étymologie populaire», mais cette fois la sémantique de quiritāre donne assez clairement raison à Varron, comme l'a démontré Benveniste, Problèmes 279f.

quiris, quiritare n'a, en comparaison d'eques, equitare, miles, militare, aucun trait formel spécifique, par lequel on puisse discerner sa dérivation délocutive. C'est bien le cas habituel pour les langues indo-européennes et, je suppose, pour la plupart des autres langues aussi. Toutefois, Dixon<sup>2</sup> a récemment attiré l'attention sur une langue aborigène australienne (le Dyirbal), qui utilise un suffixe spécial pour la dérivation de verbes délocutifs. Jusqu'à ce jour on n'a rien trouvé de semblable dans les langues indo-européennes. Mais il y a aussi dans les langues indo-européennes quelques verbes délocutifs dont certains traits ne s'expliquent que par la fonction locutive du mot de base de la dérivation. Tel est, par exemple, le cas du grec πατερίζειν «dire 'père'», qui est tiré du vocatif πάτερ et non du thème πατρ-, comme le montre aussi le contexte chez Aristoph. Vesp. 652: 'Ατάρ, ὧ πάτερ ἡμέτερε, Κρονίδη – Παῦσαι καὶ μὴ πατέριζε «Cependant, ô notre père, fils de Cronos – arrête et ne dis pas πάτερ, 'père'»; μὴ πατέριζε répond au vocatif ὧ πάτερ. Ici, il faut citer également le latin patrissare «se comporter comme son père», attesté depuis Plaute. Leumann, Kleine Schriften 157 a reconstruit pour patrissare, qui doit être, comme le montre le suffixe -issare, un emprunt grec, un hellénique \*πατρίζειν «se comporter comme son père». On aurait alors un verbe dénominatif \*πατρίζειν «se comporter comme son père», tiré du thème  $\pi\alpha\tau\rho$ -, et un verbe délocutif avec le même suffixe, mais tiré du vocatif πάτερ et avec la signification «dire 'père'». Mais la dérivation du vocatif est, même pour les verbes délocutifs, une exception. En grec, on a par exemple aussi θυγατρίζειν «dire 'fille'», Arar. frg. 7, dérivé du thème θυγατρ-, et non du vocatif θύγατερ. On pourrait alors penser que l'existence de \*πατρίζειν «se comporter comme son père» ait contraint Aristophane à choisir pour «dire πάτερ» πατερίζειν, afin d'éviter une collusion de sens avec «se comporter comme son père». C'est le manque de signes formels

<sup>2</sup> R. M. W. Dixon dans Studies in Descriptive and Historical Linguistics, Festschrift for W. P. Lehmann, éd. P. J. Hopper (Amsterdam 1977) 21-28.

qui rend la reconnaissance des verbes délocutifs si difficile, surtout là où on a la possibilité de choisir entre une formation dénominale usuelle et une formation délocutive, où seule alors la sémantique peut servir de guide assez souvent très peu sûr. Cela se voit très vite, si l'on essaie de vérifier l'étymologie, parallèle à celle de quiritare, que donne Varron, Ling. lat. 6, 68 pour triumphare: sic triumphare appellatum, quod cum imperatore milites redeuntes clamitant per urbem in Capitolium eunti io triumphe «Ainsi [triompher] est appelé triumphāre, parce que les soldats, qui reviennent avec le commandant allant au Capitole, crient dans toute la ville io triumphe». L'exclamation triumphe ou triumpe – ceci étant la vieille forme, le -ph- est grécisant – est déjà attestée dans le Carmen fratrum Arvalium, répétée cinq fois à la fin de ce chant (CIL I<sup>2</sup> 2). Le chant fut noté seulement en 218 ap. J.-C., mais il doit être beaucoup plus ancien, comme le démontre sa langue, par exemple LASES au lieu de lārēs avec conservation du s intervocalique. TRIVMPE pourrait toutefois être plus tardif, sans qu'on ait cependant des arguments en faveur de cette supposition. triumphus et triumphāre sont attestés chez Plaute et dans des inscriptions depuis 150 av. J.-C.<sup>3</sup>. Mais là aussi, l'institution est beaucoup plus ancienne et avec elle certainement les mots aussi. Les premiers témoignages de triumphe, triumphāre et triumphus ne fournissent alors aucune indication sur le sens de la dérivation. S'il est très probable qu'il faille partir pour ces trois mots, avec les manuels, de triumphe, la relation entre triumphus et triumphare n'est pas claire. triumphare «faire un cortège triomphal» peut être dérivé de triumphus «cortège triomphal», mais triumphus peut aussi être une formation régressive de triumphare. A partir de l'exclamation triumphe les deux mots ne s'expliquent pas sans difficultés. On pourrait penser, comme le font Walde-Hofmann, Lat. Et. Wb. II, 707, que triumphe ait été interprété comme voc. sg. et qu'on ait complété le paradigme à partir de ce vocatif par triumphus, triumphi. Mais ce procédé explique très mal, à mon avis, la signification «cortège triomphal» de triumphus. On ne peut guère imaginer qu'on ait vu dans triumphe un vocatif au sens de «ô cortège triomphal». On attendrait plutôt un nom d'agent «ô triompheur», étant donné par exemple le grec Ἰακχος, un nom de Dionysos, tiré de l'exclamation ἴακχε, interprétée comme un vocatif, cf. Chantraine, Dict. Et. Langue Gr. 452 et, de façon plus claire encore, Frisk, Griech. Et. Wb. I, 703. D'autre part, si l'explication de la signification de triumphare «faire un cortège triomphal» à partir de «dire triumphe» n'est pas sans difficultés non plus, elle me paraît possible dès lors que cette exclamation était liée à un cortège. Il est à remarquer que le texte du carmen arvale avec ses cinq TRIVMPE était récité en dansant la danse des trois pas, comme le font savoir les actes des frères arvaliens. Il est donc probable que l'étymologie de Varron, qui explique triumphare comme verbe délocutif de triumphe, soit juste, bien qu'elle ne se laisse pas prouver strictement, ce qui

<sup>3</sup> CIL I<sup>2</sup> 626 TRIVMPHANS, 145 av. J.-C., CIL I<sup>2</sup> 652 TRIVMPV<sub>I</sub>M, 129 av. J.-C.

explique peut-être le fait, que triumphare ne soit pas mentionné dans l'article cité de Benveniste.

Outre le manque de signe formel permettant d'identifier les verbes délocutifs, il y a assez souvent, surtout dans les langues mortes, le problème qu'elles ne nous transmettent pas, de par la nature des textes, la locution dont on aurait besoin pour vérifier les soupçons qu'engendre une relation sémantique spéciale entre mot radical et dérivé. Pour parentare par exemple, qui signifie «faire une offrande funèbre à la mémoire de quelqu'un» et qui ne peut pas être un dénominatif usuel de parens «père» ou parentes «parents» à cause de sa signification, la formule dont ce verbe est tiré ne se laisse pas reconnaître avec précision. Qu'il y ait eu une formule ou toute une prière, cela paraît très probable d'après les mots de Cornélie à son fils Tibérius Gracchus: ubi mortua ero, parentabis mihi et invocabis deum parentem «lorsque je serai morte, tu feras l'offrande funèbre et tu invoqueras le dieu parent»<sup>4</sup>, où les mots invocābis deum parentem font probablement allusion à un rite spécial. Ce passage paraît aussi être le premier témoignage littéraire de parentare. Benveniste, Problèmes 280, part pour parentāre de la formule parēns, salve! avec renvoi à Virg. En. V 80: salve, sancte parens «Sois salué, saint père», qui commence les rites de l'anniversaire de la mort d'Anchise<sup>5</sup>, tandis que Leumann, Lat. Gr.<sup>2</sup> 547, part de parēns, vale comme exclamation d'adieu à l'enterrement. Mais la formule qui est le point de départ d'un verbe délocutif peut bien être plus longue. Le grec χελίδονίζειν, tiré de χελίδών «hirondelle», signifie «chanter le chant de l'hirondelle»; le délocutif de χελίδών fait allusion à tout un chant, attesté par Athénée, Ath. [Gramm.] 8, 360 c, dont les premiers mots sont ἦλθ' ἦλθε χελιδών «Une hirondelle arriva, arriva», comme l'a déjà vu A. Debrunner, Griech. Wortbildungslehre 1346. Debrunner a d'ailleurs très bien reconnu les particularités de la dérivation délocutive, comme le démontrent les paragraphes 241 sur -άζειν et surtout 264 sur -ίζειν. Là il a déjà attiré l'attention sur des exemples comme παππάζειν «dire 'papa'», attesté dans E 408, dérivé de πάππας, dont on ne trouve dans les vieux textes que le vocatif πάππα, par exemple ζ 57, ou τίζειν «dire tout le temps τί; dire tout le temps 'quoi?'», et d'autres, y compris πατερίζειν déjà cité, sans toutefois donner un nom commun à ces exemples.

Mais pour en revenir à parens et parentare: le changement de signification de «dire parens, salve» à «faire une offrande au ou pour le parens» paraît bien avoir des parallèles en védique. A partir du RV il y a un verbe devayáti, dont

<sup>4</sup> Historicorum Romanorum Fragmenta, ed. H. Peter, t. 1 (Leipzig 1914) 222.

<sup>5</sup> Pour d'autres exemples semblables cf. M. Leumann, Glotta 36 (1957) 148sq.

<sup>6</sup> Une formation comparable à χελίδονίζειν est ἀμφιανακτίζειν «chanter des hymnes dithyrambiques», Kratin. 67; Aristoph. Frg. 59 Kock (= 141 III b Edmonds), que me signale M. le professeur Th. Gelzer. Elle doit se baser sur des formules initiales telles que ᾿Αμφί μοι αὖτε ἄναχθ᾽ ἐκατηβόλον ἄειδ᾽ ὧ φρήν «Chante-moi encore du seigneur qui atteint de loin (?), ô mon âme» Kratin. 67 Edmonds.

n'est attesté que le ptc. prs. act. devayant-. Le verbe doit être dénominatif, comme le prouve l'accent et comme on peut aussi le conclure de l'adjectif devayú-, parce que les adjectifs en -yú- sont normalement tirés de verbes dénominaux en -yá7. Gonda8 a examiné sa signification, et il est arrivé à «s'approcher des dieux en accomplissant les rites pour les invoquer». Or une des formules les plus répandues au début des prières est sûrement l'appel au dieu auquel on veut adresser sa prière, soit par son nom ou par son titre. Il me paraît dès lors possible de partir d'une signification étymologique «dire déva» ou «dire dévāh», «dire 'dieu'» ou «dire 'dieux'» pour expliquer la signification de devayáti dans le RV, «s'approcher des dieux en accomplissant les rites pour les invoquer». Pour quelques attestations de devayant- dans le RV, on peut encore démontrer une connexion entre devayant- et un vocatif de devá-. Tel est par exemple le cas du RV I 40, 6 et 7: tám íd vocemā vidáthesu śambhúvam mántram devāh «Nous voulons réciter ce mantra salutaire lors de la répartition des dons d'offrande, ô dieux», suivi de kó devayántam aśnavaj jánam «Qui pourrait atteindre l'homme qui s'approche des dieux pour les invoquer, qui dit 'ô dieux'»9. La formule de base exacte ne peut être devinée; on pourrait peut-être penser à une formule d'invitation aux dieux comme celle du RV IV 37, 1 úpa no'dhvarám devā yāta «venez à notre offrande, ô dieux» ou à quelque chose de semblable. Les changements sémantiques pourraient être analogues à ceux de parentare: de «dire dévāh» ou «dire une formule qui contient dévāh» à «invoquer les dieux, faire une offrande aux dieux». Comme pour parentare, on voit d'ailleurs mal comment on pourrait parvenir à la signification «faire une offrande aux dieux» au moyen d'un dénominatif usuel de devá- «dieu». Les dénominatifs des mots qui désignent une personne ont dans la langue védique un autre sens, par exemple virá-«le héros», virayáti «se comporter comme un héros», śátru- «l'ennemi», śatrūyáti «être ennemi, se comporter en ennemi», etc., tout comme nous l'avons déjà vu pour les parallèles de quiritare: equitare, militare, etc. 10 Bien sûr, il y a encore d'autres possibilités, qui sont moins fréquentes et peu typiques, comme janiyánt- «désirant une épouse» et putriyánt- «désirant des fils», le deuxième clairement analogique du premier et attesté seulement par RV VII 96, 4 après janiyántah du même vers. C'est dans ce petit groupe que Geldner<sup>11</sup> range aussi indrayáti en traduisant indrayánte, seulement dans RVIV 24, 4, par «verlangend nach Indra», «désirant Indra», cependant que Grassmann, Wörterbuch 215,

<sup>7</sup> J. Wackernagel/A. Debrunner, Altindische Grammatik II 2, 843sq.

<sup>8</sup> J. Gonda, Journal of the Oriental Institute of Baroda 15 (1966) 307-313 = Selected Studies, Vol. II (Leiden 1975) 303-309.

<sup>9</sup> Autre exemple, que signale déjà Gonda, l.c. 304, RV X 17, 7sq.: sárasvatīm devayánto havante «ceux qui disent dévi invoquent la déesse Sarasvatī», suivi d'une prière sárasvatī (...) devi «ô Sarasvatī, déesse», avec devi, voc. sg. du fém. devi- «déesse».

<sup>10</sup> Cf. aussi L. Sütterlin, Idg. Forsch. 19 (1906) 483 et passim.

<sup>11</sup> K. Geldner, Der Rig-Veda, t. I (London/Leipzig 1951) 451.

traduit «sich wie Indra benehmen», «se comporter comme Indra». A mon avis cependant, indrayáti est à rapprocher de devayáti, que ce soit également un verbe délocutif de indra-, nom d'un dieu, ou qu'il soit formé par analogie avec devayáti. La signification de indrayáti serait alors «dire Indra», «invoquer Indra», ce qui me paraît aussi être le sens exigé par le contexte. Il s'agit de deux armées qui se rencontrent: «Quand les deux lignes de combattants s'affrontèrent, alors, à ce moment-là, les uns indrayante, alors les autres sacrifient ce qui appartient à Indra (indriyám yajante), alors la cuisson devrait l'emporter sur le gâteau de sacrifice.» Le contexte montre alors que les uns essaient de faire mieux que les autres pour avoir Indra et la victoire de leur côté. Ainsi une traduction de néma (<néme) indrayante - néma indriyám yajante par «les uns invoquent Indra» – «les autres [pour faire mieux] sacrifient ce qui appartient à Indra» me paraît concluante. On pourrait tout au plus penser que indrayante et indriyám yajante désignent deux sacrifices précis, le premier de valeur moindre que le second, mais là encore on ne peut éviter la supposition d'un délocutif pour indrayáti. Que le védique ait eu la possibilité de dériver des délocutifs avec le suffixe -yá-, cela peut être démontré à l'aide d'un verbe qui ne saurait, par sa forme, être reconnu autrement que comme délocutif. Il s'agit de śrudhiyáti, attesté seulement une fois dans le RV et seulement comme ptc. prs. act., RV VI 67, 3 sám ... śrudhiyatáś cid yatathas «vous deux rangez ceux qui disent 'entends'». Le sens à entendre de śrudhiyatás est sûrement «ceux qui prient», comme l'a déjà vu Renou, Etudes védiques et pāṇinéennes VII 52. śrudhi, une forme toute proche du grec homérique κλύθι, est souvent employé au commencement ou à la fin d'un hymne, d'une prière adressée à un dieu, dans le sens de «exauce», tout comme le grec κλύθι d'ailleurs, par exemple dans E 115: κλῦθι μοι αἰγιόχοιο Διὸς τέκος «Entends-moi, exauce-moi, fille de Zeus αἰγιόχος». Souvent il est suivi de hávam «appel», par exemple RV I 2, 1 śrudhí hávam «exauce l'appel», adressé au dieu Vāyu; RV I 25, 19 imám me varuna śrudhi hávam «exauce, ô Varuna, mon appel», passage que cite Renou. Du point de vue formel, il s'agit d'une dérivation en -yá- de śrudhi, 2. sg. ipt. aor. act. de śru- «entendre», une dérivation tout à fait insolite, mais qui se comprend très bien à partir de *śrudhi hávam* comme dérivation délocutive, comme l'a d'ailleurs déjà reconnue Oldenberg, Noten zum Rigveda, au commentaire du vers RV VI 67, 3.

Les difficultés de distinguer un verbe délocutif d'autres verbes dénominaux là où on a le choix entre les deux possibilités, ce qui est souvent le cas, proviennent donc d'une part de ce que les verbes délocutifs n'ont normalement pas des signes formels qui puissent les distinguer des verbes dénominaux habituels. Cela laisse tout le soin de l'argumentation à la sémantique, qui n'est pas parvenue jusqu'ici à être un guide sûr. D'autre part, il y a la difficulté que les formules qui sont à la base de ces dérivés ne nous sont pas connues. Cela est dû pour une part aux textes qui nous sont parvenus, pour l'autre aux lexiques qui

négligent trop souvent le contexte typique du mot, ce qui laisse la connaissance des formules aux seuls hasards de la lecture personnelle. Mais il y a tout de même un bon nombre de délocutifs qui posent beaucoup moins de problèmes, comme ceux qui sont tirés de mots typiques du discours comme par exemple l'allemand bejahen «dire 'oui'» de ja «oui», verneinen «dire 'non'» de nein «non», ou, pour le grec homérique en tout cas, παππάζειν «dire 'papa'» de πάππα. D'autres sont tirés de mots ou de formules qui ne peuvent normalement pas servir de base à la dérivation, comme par exemple le latin autumāre «dire autem, dire 'mais'», d'où «argumenter», cf. Benveniste, Problèmes 279, ou les mots grecs cités: τίζειν «demander tout le temps 'quoi?'», dérivé d'une forme du pronom interrogatif, πατερίζειν «dire 'père'», dérivé du vocatif, le védique śrudhīyánt-, dérivé d'une forme verbale finie. Ces verbes donnent malgré tout une base assez sûre, à partir de laquelle on peut s'aventurer à proposer des exemples plus difficiles, comme je viens de le faire pour triumphāre, devayáti et indrayáti.

Dans son article, Benveniste n'a cité aucun exemple de substantif ou d'adjectif dérivé directement d'une locution, et les remarques ou les articles qui s'y réfèrent n'en citent pas beaucoup d'exemples non plus<sup>12</sup>, dont une bonne partie ne correspond même pas aux exigences requises ici. Pour être retenu comme nom délocutif, le mot en question doit d'abord dériver directement d'un élément du discours, d'une locution et non d'un verbe délocutif; sont donc exclus les exemples tels que quiritatio «l'action de crier au secours», attesté depuis Tite-Live, et dérivé de quiritare, ou parentatio «célébration des parentales, du culte des morts», attesté depuis Tertullien, tiré de parentare, ou encore benedictio, tiré de benedicere, contracté en un seul mot, dans son sens tardif de «bénir». Toutefois, les dérivés des verbes du type salūtem dīcere, bene dicere, c.-à-d. de la jonction d'un verbe et d'une locution, posent dans certaines langues un problème. L'allemand a le mot Jasager «celui qui dit 'oui'», «le béni-ouioui», qui est en apparence un composé. Mais Jasager ne peut pas être composé de ja et de \*Sager «celui qui dit», parce que \*Sager n'existe pas dans la langue allemande. Jasager doit être tiré de la combinaison ja sagen «dire oui», tout comme Ansager «présentateur, speaker» de ansagen «annoncer», qui a du reste aussi la même structure syntaxique: ich sage ja et ich sage an. Le type de dérivation Jasager, Neinsager n'est d'ailleurs pas restreint en allemand aux combinaisons locutives comme ja sagen, nein sagen, mais est au contraire assez usuel, par exemple Liebhaber «amateur», dérivé de lieb haben; il n'existe pas de \*Haber «celui qui a». Ceci vaut également pour des noms abstraits comme Hilfeleistung «assistance» de Hilfe leisten «aider»; un composé de Hilfe «aide» et Leistung

<sup>12</sup> Des exemples surtout chez A. Debrunner dans Festschrift für M. Vasmer (Wiesbaden 1956) 113sqq., cf. aussi H. E. Breekle, Sprachwissenschaft 1 (1976) 366.

«prestation» aurait dû donner \*Hilfsleistung comme Hilfsaktion «action de secours», etc.<sup>13</sup>

Il y a encore un autre groupe que je voudrais exclure ici: les substantivations de locutions comme le oui, das Ja, dans des phrases comme prononcer le oui définitif «se marier», etc., qui peuvent être formées de la plupart des locutions, pourvu qu'elles ne soient pas trop longues. La liturgie latine en a fourni de multiples exemples: l'Ite missa est, le gloria, c.-à-d. «la prière qui commence par gloria», même si elle est maintenant récitée en français et commence par 'gloire', le paternoster ou le Notre père et tant d'autres. On pourrait expliquer ces substantivations comme dérivées avec suffixe zéro. Mais la substantivation ou, si l'on préfère, la dérivation avec suffixe zéro peut aussi se faire sur la base de formes qui ne sont pas utilisées dans la dérivation avec suffixes ou suffixes autres que le suffixe zéro, par exemple à partir des infinitifs en français et en allemand, ou de quelques participes en français (p. ex. le commandant). Dans ces langues, la preuve qu'il y a aussi eu des dérivés nominaux tirés de locutions ne peut pas être faite par la seule citation de dérivés à suffixe zéro.

Une fois exclus ces trois types: les noms dérivés d'un verbe délocutif, les noms dérivés d'une jonction d'un verbe et d'une locution, et les noms dérivés d'une locution à suffixe zéro ou substantivés, on peut se demander s'il reste encore des exemples de dérivés nominaux avec suffixe autre que zéro et tirés directement d'une locution. Pour les langues que Benveniste cite de préférence dans son article, le latin, le français et l'allemand, je n'ai vraiment trouvé que très peu d'exemples. Toutefois on a pu me signaler un exemple français. Il s'agit d'un groupe de mots que le Larousse qualifie de populaires, à savoir le je-m'enfichiste «celui qui dit 'je m'en fiche'» ou l'«insouciant», pour donner la définition du Larousse, avec le même sens aussi le je-m'en-foutiste, puis les abstraits jem'en-fichisme et je-m'en-foutisme. Ces mots sont des exemples clairs de dérivés à suffixes -iste et -isme, dans leur variante postvocalique -tiste et -tisme, tirés de la locution je m'en fiche et je m'en fous. Mais les premiers exemples que j'ai trouvés proviennent de ma langue maternelle, du sursilvain, un dialecte rétoromanche. Les relations entre les différents dialectes rétoromanches sont des relations de concurrence, donc pas de nature à être les meilleures, ce qui se traduit dans bon nombre de surnoms affectés à ceux qui parlent un autre dialecte. Au moins deux d'entre ces surnoms, les plus inoffensifs assurément, sont tirés de locutions

<sup>13</sup> Cf. W. Henzen, Deutsche Wortbildung (Tübingen 31965) 61, avec quelques incertitudes dans l'appréciation de ce type de dérivation. — Le type est aussi courant en sanskrit, p. ex. mithuni-bhāva- «copulation» de mithuni bhū- «devenir un couple»; en dehors de la combinaison verbale de mithuni avec kṛ- «faire», as- «être» et bhū- «devenir» le thème pour «couple» est mi-thuná-, non mithuni. Cela vaut aussi pour des combinaisons locutives: váṣat, un cri d'offrande, váṣat te kṛnomi «je te dis váṣat» → váṣatkṛti- «le fait de dire váṣat», attesté plusieurs fois déjà dans le RV; ástu, 3. sg. ipt. prs. act. de as- «être», devenu terme pour «oui», → astunkāra- «le fait de dire 'oui'», cf. Wackernagel/Debrunner, Altindische Grammatik II 1, 177 et Debrunner, l.c. (n. 13) 113sq.

typiques du dialecte voisin: Jauers et Echers. Jauers est un surnom que donnent les habitants de la Basse-Engadine à ceux de la Val Mustair. Il est tiré du mot dialectal pour «je», jau, comme on dit dans la Val Mustair, alors qu'on a en Basse-Engadine eu pour «je». C'est donc un mot courant, prononcé différemment dans les deux dialectes, qui a servi de base à la dérivation. Le suffixe -er, au pluriel -ers, est usuel comme suffixe de dérivation de noms de peuples sur la base du nom du pays ou de la langue du pays, par exemple talian «italien», Talianers «les Italiens». Echers, comme les sursilvains désignent ceux qui parlent le dialecte de Domat/Ems, est tiré de eca «ne pas»; le h de Echers est un signe graphique pour empêcher la palatalisation du [k] devant e et i. Ici, c'est une différence lexicale qui est la cause de la dénomination. Le mot sursilvain pour «ne ... pas» est \(\langle buc \rangle\), prononc\(\ell [bu]\). Les deux noms, \(Jauers\) et \(Echers\), sont deux exemples clairs de dérivés à suffixe -er d'une locution. Ils sont des surnoms dont la portée géographique est restreinte et leur emploi dans un texte écrit littéraire n'est pas probable. On peut très bien imaginer que des formations parallèles existent aussi dans d'autres langues, surtout dans le suisse alémanique avec sa forte distinction dialectale. Mais je ne vois guère, dans ces circonstances, comment on pourrait les rassembler.

La nature des exemples cités laisse supposer que les noms dérivés directement d'une locution appartiennent plutôt à une partie restreinte du langage, tant pour la distribution géographique que sociale – dans le sens le plus large du mot –, et qu'ils ont de la peine à s'imposer à toute la communauté linguistique. Cependant, quelques exemples parallèles peuvent aussi être trouvés dans les langues anciennes. M. le prof. Forssman m'a rendu attentif au surnom grec Κειτούκειτος, attesté chez Athénée (Ath. [Gramm.] 1, 1 e), surnom d'un grammairien qui demandait toujours: κεῖται ἢ οὐ κεῖται «attesté ou pas attesté», comme le déclare Athénée. Le nom est tiré de la locution κεῖται ἢ οὐ κεῖται avec suffixe -o- en supprimant les éléments qui ne sont pas absolument nécessaires, comme les deux -αι de κεῖται, ceci probablement par analogie avec des formes élidées devant voyelle de κεῖται, mais aussi de ἢ «ou», ceci d'une façon pas très régulière, mais peut-être pour éviter la suite -ηου-. La signification du nom n'est certainement pas «celui qui gît ou ne gît pas», mais bien «celui qui dit tout le temps κεῖται etc.», donc un délocutif évident.

Un parallèle à ce surnom pourrait être fourni par le sanskrit naciketas-, nom propre du héros d'une histoire du Taittirīya-Brāhmaṇa 3, 11, 8, 1ss. et surtout de la Kaṭha-Upaniṣad. La séparation de ce mot en naci- et -ketas- ne donnant aucune possibilité d'explication, il me paraît évident qu'on doit le séparer en na, particule de négation de la phrase, et ciketa ou ciketas-. Il y a des arguments en faveur de ciketa et contre ciketas, comme on va le voir par la suite. Pour ciketa on a deux déterminations possibles, 1. et 3. sg. ind. pft. act. de la racine cit- «apercevoir, comprendre». Si l'on part de ciketa à la première personne, on ne peut expliquer le nom que par «celui qui dit 'je n'ai pas compris'»,

donc comme délocutif, cependant que, si l'on part de ciketa à la troisième personne, il serait plutôt à comprendre comme «celui qui n'a pas compris» que comme «celui qui dit 'il n'a pas compris'». Dans les deux cas, le thème en -s- est de prime abord inattendu; on ne voit pas pourquoi on n'aurait pas décliné naciketa comme thème en -a-. Le thème en -s- s'expliquerait à première vue plus facilement à partir de ciketas, 2. sg. subj. pft. act. de cit- «apercevoir, comprendre». Mais la dérivation à vrddhi de naciketas-, nāciketa-, ne peut pas avoir comme base un thème en -s-, qui aurait dû donner \*nāciketasa-, mais doit être tirée d'un thème en -a-. Le thème en -s- pourrait précisément s'expliquer par le fait que le nom. sg. d'un thème en -a- aurait donné \*naciketas, ce qui aurait suggéré un autre sens du nom et aurait pu être évité avec la flexion de naciketa comme thème en -s-. A noter que le seul cas attesté dans le Taittiriya-Brāhmaṇa est le nom. sg. naciketās. Cependant je n'ai trouvé aucun indice formel m'incitant à partir plutôt de «celui qui dit 'je n'ai pas compris'» que de «celui qui n'a pas compris». Si je penche vers la première solution, c'est parce que je ne vois pas pourquoi la signification «celui qui n'a pas compris» serait l'aboutissement d'un processus aussi compliqué. En effet, des moyens de formation usuels pouvaient conduire à la même signification, comme par exemple la composition d'a-privatif et d'un participe actif de cit- ou vid- «savoir», bien que ce ne soit pas là un argument concluant. Pour la fonction de ná ciketa «je n'ai pas compris» je citerai simplement RV X 79, 4: nāhám devásya mártyaś ciketa «mortel, moi je n'ai pas compris le dieu».

Le nom naciketas- rappelle l'adjectif návedas-, qu'on est aussi tenté de rapprocher de ná veda «je» ou «il ne sait pas», avec les mêmes catégories que ciketa. Mais la signification de návedas- n'a, dans le RV, rien à faire avec «ne sait pas»; au contraire, le mot doit signifier plutôt «celui qui sait», à peu près «versé, expérimenté». Parmi les explications proposées jusqu'à maintenant, la plus probable me paraît être celle qui part de \*náva-vedas- «savant des choses nouvelles», avec haplologie de la syllabe -va- dans la séquence -va-ve-, qu'on peut soutenir avec des exemples parallèles 14. L'explication de návedas- comme nom délocutif me paraît toutefois possible en partant de «celui qui dit 'il ne sait pas'», si on le comprend comme «celui qui est capable de dire 'il ne sait pas'», qui doit donc savoir lui-même pour pouvoir le dire, mais cette explication n'est pas plus probante que les autres. Plus tard on a toutefois compris návedas- comme «celui qui ne sait pas», ainsi que le démontrent les formations analogiques navidya- et navidvāms «ignorant», attesté depuis le Mahābharata.

On a déjà essayé d'expliquer non seulement des phénomènes marginaux comme les surnoms, mais aussi des mots courants comme des dérivés délocutifs. Tel est le cas pour le latin *perfidus* «infidèle, perfide», que Leumann, Lat. Gr.<sup>2</sup> 402, a expliqué comme «celui qui dit tout le temps *per fidem*», «'au nom de la

<sup>14</sup> J. Wackernagel/A. Debrunner, Altindische Grammatik I 279 et Nachträge 162.

loyauté'». Ce qui n'est pas facile à comprendre à partir de cette explication, c'est le changement de sens de «celui qui dit toujours 'au nom de la loyauté'» à «infidèle, perfide». On devrait partir d'un sens «celui qui dit trop souvent per fidem» ou «dit per fidem sans s'y tenir», ce qui me paraît possible si l'on pense à des mots comme béni-oui-oui déjà mentionné, qui désigne aussi quelqu'un qui dit trop souvent 'oui'. L'explication usuelle, acceptée depuis Ed. Fraenkel, Rhein. Mus. 71 (1916) 198sq., part de per fidem dēcipī «être trompé, être trahi», ce qui me semble moins probable du point de vue de la formation des mots; la supposition d'une ellipse de dēcipī est quand même assez difficile.

Un exemple de nom délocutif dérivé avec suffixe absolument évident par sa sémantique est le sanskrit nāstika- «l'incroyant». Le mot, attesté depuis les upaniṣads mineures, est sûrement tiré de ná asti «il n'est pas, il n'existe pas». La signification de nāstika-, «l'incroyant», montre qu'il faut partir de «celui qui dit 'cela n'existe pas'»; l'incroyant n'est pas celui qui n'existe pas lui-même, mais celui qui dit d'un dieu ou d'une vérité religieuse «cela n'existe pas», cf. par exemple RV II 12, 5 utém āhur naiṣo astity enam «et ils disent de lui (du dieu Indra): 'celui-ci n'existe pas'». L'opposé, āstika- «le croyant», est plus tardif et ne se rencontre que depuis Pāṇini. Cependant on attendrait pour «le croyant» plutôt \*astika- avec ă, non ā, s'il faut l'expliquer, d'une manière analogue à nāstika-, par «celui qui dit 'il existe'». On pourrait expliquer āstika- comme dérivation à vṛddhi de asti «il est» avec suffice -ka-, mais la signification ne s'y prête pas; on attendrait plutôt «ce qui est en rapport avec asti». Ainsi je pense plutôt que āstika- est un décomposé de nāstika-, ce qui démontrerait que nāstika- ne pouvait plus être analysé du temps de la formation de āstika-.

Nous arrivons à la fin de notre tour des problèmes de la formation délocutive des mots. Nous n'avons pu traiter que quelques-uns de ses multiples aspects et, surtout en ce qui concerne les noms délocutifs dérivés, je crois bien qu'on est loin d'avoir tout dit. Les exemples que j'ai cités ici sont, il est vrai, peu nombreux, mais il prouvent malgré tout que des noms aussi peuvent dériver de locutions. Il est très probable, qu'une fois rendu attentif à ce problème, on puisse encore trouver d'autres exemples. La rareté des exemples est certainement d'une part due au fait que cette formation appartient plutôt au langage familier ou propre à certains groupes et qu'elle n'apparaît donc pas souvent dans la littérature, mais d'autre part aussi au fait que, malgré l'article de Benveniste, et en partie avec lui, on n'a pas accordé suffisamment d'intérêt à ce type spécial de formation nominale. Il ne me paraissait pas tout à fait inutile, vu les difficultés que comporte la seule collection du matériel, d'attirer une nouvelle fois l'attention sur ce type de dérivation<sup>15</sup>.

<sup>15</sup> Je me dois de remercier (c.-à-d., de «dire 'merci'», cf. Benveniste, *Problèmes* 281) à MM. les professeurs F. Lasalle et G. Redard pour leurs précisions et leurs compléments à l'occasion de ma conférence à Lausanne.